

# LE Regard DU CEE

SEPTEMBRE 2024 | N° 02

## Finalités et enjeux de l'évaluation des élèves au collège

Analyse menée à partir des rapports de collèges  
évalués au cours de l'année 2022-2023

Le Conseil d'évaluation de l'École présente plusieurs éclairages thématiques réalisés à partir d'échantillons représentatifs de rapports d'auto-évaluation et d'évaluation des établissements, en complément du *Bilan de la campagne 2022-2023 d'évaluation des établissements*, publié début 2024.

Cette note porte sur l'évaluation des acquis des élèves dans les collèges publics et privés sous contrat. Outil de progrès des élèves et de mesure de leur performance, l'évaluation des élèves est également un moyen d'évaluer l'efficacité de l'action du collège et, à ce titre, elle constitue une aide à la décision pour le pilotage des différents échelons du système.

L'analyse de l'ensemble de ces rapports met en avant la réflexion des établissements au sujet des résultats de leurs élèves, des modalités d'évaluation et des pratiques pédagogiques. Les enjeux autour du lien entre évaluation et bien-être des élèves, de même que ceux liés à la formation des équipes, ressortent également de l'analyse.

## Données et méthodes

Le cadre d'évaluation des établissements voté par le CEE identifie quatre domaines permettant d'évaluer un établissement dans sa globalité : Enseignement et apprentissages (domaine 1), Bien-être, climat scolaire (domaine 2), Acteurs, stratégie et fonctionnement (domaine 3), Environnement institutionnel et partenarial (domaine 4). Ces domaines structurent la majorité des rapports d'évaluation.

Les rapports des 40 collèges de l'échantillon représentent un total de 1 500 pages et environ 800 items en lien avec l'évaluation des élèves (les items correspondent à des unités de discours et d'idée, extraites du texte des rapports). C'est un nombre d'occurrences qui n'est pas très élevé si l'on considère l'importance de la thématique de l'évaluation à l'École, même si tout ce que fait un établissement n'apparaît pas forcément dans les rapports d'évaluation.

Surtout présente dans le domaine Enseignement et apprentissages (domaine 1) et, dans une moindre mesure, la présentation générale de l'établissement et le domaine Bien-être, climat scolaire (domaine 2), la thématique de l'évaluation des élèves peut être appréhendée à travers quatre sous-thématiques (résultats, pratiques pédagogiques, bien-être, formation des personnels) dont la présence est variable, quantitativement et qualitativement.

- Les **résultats** aux évaluations et aux examens sont le plus souvent mentionnés (près de 40 % des items)
- Les **pratiques pédagogiques** représentent environ 35 % des items
- Le **bien-être** (essentiellement le stress lié aux évaluations) est moins présent (15 % items)
- La **formation** est plus rarement mentionnée (5 % des items) et quand elle l'est, c'est essentiellement de manière factuelle.

Le traitement qualitatif de la thématique lors de l'auto-évaluation est moyen, avec 15 rapports sur 40 proposant une analyse poussée ou faisant de l'évaluation des élèves une problématique structurante ; les 25 autres n'en parlent pas ou en restent à des éléments factuels. La plus-value de l'évaluation externe par rapport à la réflexion menée en auto-évaluation est modérée, avec une plus-value substantielle dans un cas sur deux.

La combinaison de l'effectif (points forts ou faibles) et du souhaitable (pistes, recommandations et axes stratégiques formulés par l'établissement ou les évaluateurs externes), qui constitue l'empreinte globale de la thématique dans les rapports, permet cela dit de couvrir l'essentiel des problématiques associées à l'évaluation des élèves, qui sont autant de bonnes pratiques potentielles à valoriser :

- Prendre en compte la **diversité des profils sociaux et scolaires** des élèves pour un accompagnement adapté
- S'interroger sur l'écart entre évaluation du socle par les équipes pédagogiques et notes obtenues par les élèves aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB). Des écarts sont observés dans les deux sens, suggérant une surévaluation ou sous-évaluation du niveau de maîtrise des compétences du socle, en lien avec le profil des élèves et de l'établissement
- S'appuyer sur les **évaluations nationales standardisées** et les **indicateurs** pour engager des actions et mesurer leurs effets
- Harmoniser les **pratiques d'évaluation** au sein des équipes (planification, devoirs communs, explicitation et partage des critères)
- Diversifier les **formes évaluatives** pour faire progresser les élèves sans que les évaluations n'aboutissent à des situations de stress dommageables à la qualité du travail rendu
- S'interroger sur la **place des notes et de l'évaluation formative** dans le parcours des élèves, dont la question de l'évaluation par compétences et de la lisibilité de sa mise en œuvre.

## Les rapports font état de trois leviers d'amélioration

L'analyse des contenus présents dans les rapports met au jour trois leviers d'amélioration : diversité et harmonisation, objectivation et explicitation, ouverture et progrès.

Leur mise en place effective dans les établissements évalués n'a pas été mesurée car, outre le fait que les rapports ne sont pas un état des lieux des pratiques, c'est ici l'engagement d'une réflexion qui compte, qu'elle porte sur de l'existant ou du prospectif.

## Diversité et harmonisation

Pour que l'évaluation, selon le profil d'apprentissage des élèves, le moment de l'année ou du cycle, la finalité qu'on lui confère, soit la plus pertinente possible, la diversité de ses formes constitue un élément essentiel d'adaptation et de différenciation, donc de prise en compte des singularités et des besoins des élèves (élèves à besoins éducatifs particuliers, évaluation par compétence, etc.).

Inversement, ce foisonnement apparent n'est efficace que s'il est régulé, c'est-à-dire si le collectif professionnel d'un établissement collabore autour d'objectifs communs, de critères d'évaluation partagés et d'une programmation concertée, afin d'éviter la dispersion, la juxtaposition, l'accumulation ou la concurrence.

## Objectivation et explicitation

En tant qu'outil de mesure, de point de départ, de jalonnement et d'arrivée des choix opérés en matière de pédagogie, l'évaluation se doit d'être fiable et cohérente dans l'espace et dans le temps afin qu'elle serve véritablement de point de repère pour les élèves, leurs familles et la communauté éducative.

Une des clés de cette appropriation par les différents acteurs est l'explicitation des modalités et des finalités des évaluations proposées, ce qui contribue du reste à l'harmonisation et à la robustesse des pratiques par-delà le respect de l'expertise individuelle des enseignants, pour une véritable progression.

## Ouverture et progrès

L'évaluation est un outil et non une fin (hors évaluation certificative). Elle implique d'en faire non pas un objet technique, une boîte noire ou un instrument de pression, mais un levier de progrès pour les élèves, qui contribue à les construire en les responsabilisant, en leur donnant l'initiative, en valorisant leur bien-être à l'École et au-delà. Parmi les éléments qui alimentent le stress des élèves figurent la fréquence élevée des évaluations, le classement par les notes, les enjeux associés, etc.

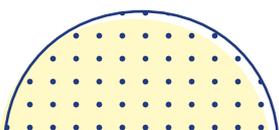
L'évaluation accompagne donc le parcours et les progrès des élèves. Elle n'a pas vocation à être une opération de tri sélectif, mais une entreprise de réalisation, sans *a priori*, sans biais de confirmation ou de conformation. Elle donne de la valeur à l'École par la capacité qu'elle a à dépasser les déterminismes sociaux.

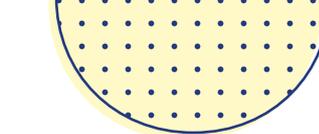
# Quelques pistes à contextualiser

Les établissements et les évaluateurs qui s'emparent de la thématique de l'évaluation des élèves apportent au fil des rapports des pistes de travail, qui ont été classées par thématique et sont présentées ci-dessous.

## Données et exploitation

- Passer de l'externalisation des difficultés (profil des élèves, faible engagement, résignation) aux données comme point d'appui d'une réflexion collective sur l'action de l'École au sein du collège et de la classe
- Comparer les données de l'établissement avec celles d'établissements au profil similaire (zone géographique, profil social et scolaire des élèves)
- S'appuyer sur les évaluations nationales standardisées, ce qui implique d'en comprendre la construction et la robustesse pour faire de leur exploitation un levier de remédiation
- S'appuyer sur les indicateurs pour mesurer la qualité de l'accompagnement
- Analyser les écarts positifs et négatifs entre validation du socle et résultats au DNB





## Diversité et harmonisation

- Adapter les contenus et diversifier les modalités d'évaluation pour dédramatiser l'acte d'évaluation, en faire un objet de travail collectif et un tremplin de réussite et de motivation
- Dépasser l'opposition entre notes et évaluation par compétences pour valoriser toute la palette des compétences et leur utilité pour les apprentissages disciplinaires
- Individualiser la prise en charge par la diversité évaluative (diagnostique, formative, auto-évaluation, co-évaluation, prédictive, supports variés)
- Trouver l'équilibre nécessaire entre bienveillance et exigence pour construire l'inclusion et l'autonomie (initiative, responsabilité, mobilisation, engagement)
- S'appuyer sur des instances (conseil pédagogique, conseil de vie collégienne [CVC], groupes de travail thématiques mis en place lors de la démarche d'évaluation) pour nourrir la réflexion de l'établissement et prévoir un créneau partagé dans l'emploi du temps
- Valoriser les liaisons inter-degrés et le lien aux parents (exploitation des évaluations de 6<sup>e</sup>, anticipation, remédiations, co-éducation, parcours, information)
- Valoriser l'établissement comme communauté d'apprentissage professionnelle
- Harmoniser l'évaluation (organisation, planification, explicitation, formats) pour plus de cohérence, de lisibilité et de bien-être
- Faire de l'évaluation un outil de suivi, d'accompagnement et de motivation (devoirs communs pour un état des lieux, un travail régulier, une progression commune)
- Valoriser les pratiques communes (projets disciplinaires et interdisciplinaires, dynamiques collaboratives entre élèves, organisation flexible et intégrative des classes)
- Faire de la maîtrise du français la clé de la réussite dans toutes les disciplines

## Explicitation

- Clarifier les attentes des enseignants (travail personnel, compétences visées, critères) pour mieux identifier les progrès et les apprentissages à consolider
- Faire de l'évaluation par compétences un outil partagé, compris, motivant et pleinement approprié (harmonisation avec le DNB, explicitation du livret scolaire unique (LSU))
- Expliciter les critères d'appréciation, qui apparaissent parfois en décalage avec la note comme positionnement unique classifiant
- Distinguer notation sommative à visée certificative (examens, préparation au lycée) et évaluation formative destinée à identifier les compétences à travailler prioritairement.

## Bien-être

- Élaborer des évaluations simples et régulières pour limiter leur enjeu et en faire un outil d'accompagnement
- Créer les conditions d'un climat propice aux apprentissages (absence de classement [mentions, rang moyenne de la classe]), copies rendues par ordre croissant)
- Limiter le stress généré par les évaluations (nombre, répartition, pression, disparité de perception) et la quantité de travail induite (charge, répartition)
- Considérer l'évaluation comme outil positif pour l'estime de soi (répartition des élèves, valorisation des réussites par des prix) pour un climat apaisé
- Bien distinguer symptôme et cause : à titre d'exemple, des séances de yoga et de sophrologie visent davantage à traiter le symptôme (stress des élèves à l'égard des évaluations) que sa cause.